

F. Gaume¹, A. Ifrah¹, S. Valy¹, S. Vrignaud¹

Pharmacie Centrale CHU Angers, 4 rue Larrey, 49933 Angers Cedex 9, France

Introduction



Préparation de nutrition parentérale (NP)
 = préparations stériles



Production de NP dans des conditions de sécurité optimales décrites dans les Bonnes Pratiques de Préparation (BPP) 2023
 = activité à risque



Préparateur en pharmacie hospitalière (PPH)
 = risque important de contamination lors de la manipulation aseptique



Décision de réaliser une **évaluation des pratiques professionnelles** sous forme d'**audit observationnel** ciblé sur le risque de contamination microbiologique

Objectif

Créer un **outil d'audit** de pratiques et **mesurer les écarts** entre la pratique observée et celle attendue au regard des documents qualité internes découlant des BPP 2023.

Matériel et Méthode

1 Elaboration de la grille d'audit



De janvier à mars 2023



Groupe de travail : 2 pharmaciens, 1 interne en pharmacie, 1 technicien supérieur hospitalier en qualité, 1 cadre de santé et 1 préparatrice en pharmacie hospitalière (PPH) référente

2 Réalisation de l'audit



Du 28 mars au 30 juin 2023



1 seul auditeur
 → 1 interne en pharmacie



Personnel audité : PPH
 habilités à la production de NP

3 Saisie et Analyse des données



Via le logiciel SPHINX®

Résultats

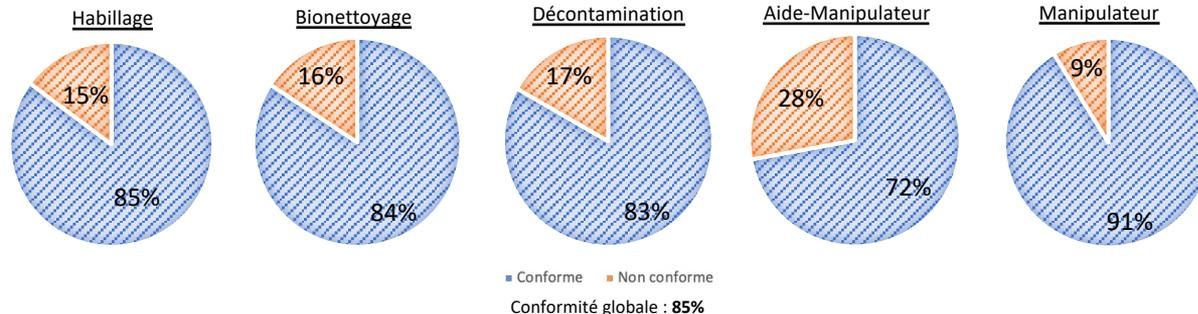
1

- Grille d'audit comportant **99 items** ciblés sur le risque de contamination microbiologique
- Répartis en **5 étapes-clés** du processus de production :
 - Habillage (22 items)
 - Bionettoyage (18 items)
 - Décontamination (27 items)
 - Aide-manipulateur (18 items)
 - Manipulateur (14 items)

2

- 12 PPH** évalués en 2 fois (car grille contenant des items sur le rôle d'aide manipulateur et de manipulateur)
- 34h** d'audit

3



Discussion et Conclusion

Mise en évidence d'un certain nombre de dérives. Mise en place d'un **plan d'action d'amélioration** avec notamment un point sur l'importance du temps d'exposition du matériel au désinfectant, une re-sensibilisation de l'équipe sur les changements de gants ainsi qu'une reformation sur la réalisation des prélèvements de surface.

Pour faire suite à cet audit, un questionnaire d'autoévaluation destiné aux PPH leur sera transmis afin de confronter leurs réponses aux résultats de l'audit.